

ACPA 58. Pourquoi a-t-on du mal à prendre soin de soi. Se détendre, bien manger, prendre le temps de lire, se faire masser... Nous savons tous que notre bien-être dépend de notre capacité à nous traiter avec douceur et bienveillance. Mais de la théorie à la pratique, il y a un pas, parfois très difficile à franchir. Une réunion aura lieu aujourd'hui, à 18 h, au Centre social Accords de Loire. ■

LES COLLÉGIENS, ACTEURS ET CHANTEURS, BIENTÔT SUR SCÈNE



COLLÈGE ADAM-BILLAUT. Les élèves préparent une comédie musicale. Une quarantaine d'élèves, toutes classes confondues, se retrouvent chaque semaine pour participer à l'atelier chant et théâtre, encadré par Olivier Niaudot, professeur de musique et Emmanuelle Estoup, professeur de français. Le groupe prépare une comédie musicale, présentée à la Maison, les 3 et 4 juin. *Le théâtre de la vie* est le titre de cette création qui met en scène des textes d'auteurs contemporains, tirés du répertoire de chansons françaises. Les élèves ont travaillé avec Marie-Julie De Coligny, comédienne du Théâtre du temps pluriel qui a proposé aux jeunes plusieurs exercices pour pouvoir appréhender le théâtre et la scène. ■

Nevers

PATRIMOINE ■ Le projet de rénovation du Grand Monarque conditionné au début des travaux place Mossé

« Sans réponse en juin, on lâche l'affaire »



VISUEL. « Le projet du Grand Monarque s'inscrit dans une démarche globale intégrant le réaménagement de la place Mossé », prévient Luciano Ambrosio. PERSPECTIVE AGENCE ARCREA

Le permis de construire de la réhabilitation du Grand Monarque est déposé. Le compromis de vente n'est pas encore signé. Il est conditionné au début du chantier d'aménagement de la place Mossé, non budgété d'ici la fin du mandat par la ville...

Dominique Romeyer
dominique.romeyer@centrefrance.com

Le Grand Monarque a été sauvé in extremis de la démolition grâce au projet de rénovation de l'édifice proposé par un investisseur privé. La société Altinum, spécialisée dans la réhabilitation de bâtiments anciens dans toute la France, est représentée par son gérant Luciano Ambrosio.

■ **Où en est ce projet aujourd'hui ?** Le permis de construire a été déposé en mairie il y a un mois, amendé d'un permis modifié ces jours-ci. Cela a pris un peu plus de temps car nous avons dû intégrer une demande de la

mairie et de l'Office de tourisme de Nevers Agglomération qui souhaiterait s'installer au rez-de-chaussée du bâtiment. Après plusieurs réunions avec l'architecte des Bâtiments de France et la municipalité sur différentes contraintes, cela devrait aller assez vite maintenant j'espère.

■ **En quoi consiste ce programme immobilier ?** Le programme prévoit l'aménagement d'une trentaine de logements, dont trois ou quatre en rez-de-chaussée en plus. Plus l'Office de tourisme et un beau restaurant face à la Loire, doté d'une belle terrasse.

■ **Les logements seront-ils à vendre ?** Oui. Les appartements se-

ront proposés à la vente sous la forme de plateaux. Les gens peuvent acheter un ou plusieurs lots et disposer les cloisons et les personnaliser comme ils le souhaitent. Soit en réalisant les travaux eux-mêmes, soit avec l'aide de notre architecte décoratrice qui proposera des aménagements avec différentes options. Seuls les locaux commerciaux seront loués.

■ **Avez-vous signé un compromis de vente ?** Non, nous n'avons encore rien signé. Nous nous sommes mis d'accord sur un montant de rachat nous permettant d'effectuer des travaux.

■ **À combien estimez-vous le montant de votre investissement ?** Le coût des travaux devrait revenir en gros à 3 millions d'€. Mais nous avons déjà engagé beaucoup d'argent dans ce projet, entre les architectes, les maquettes, les planches, les plans en trois dimensions... On a bos-

sé. Rien que pour commencer, entre enlever ce qui est pourri et préserver ce qu'on nous a demandé, coûte 500.000 €, sans avoir coulé le moindre mètre cube de béton. Si cela se fait, nous avons prévu un an à un an et demi de travaux.

■ **Quand comptez-vous débiter les travaux ?** Tout est prêt pour nous. Notre objectif est de démarrer par la pose d'une bâche de présentation du programme et par le curage à la rentrée de septembre. On aurait dû commencer de commercialiser en septembre 2018. On a constitué les plans de vente mais on a ralenti le rythme car nous attendons un document écrit de la municipalité indiquant une date butoir de réalisation des travaux de réaménagement de la place Mossé (*). C'est juste ce qui nous manque.

■ **Si vous n'obtenez pas ce document, vous remettez en cause le**

projet ? Absolument. Le démarrage de la modification de la place Mossé est une condition suspensive. On a obtenu un document qui indique que la municipalité a bien prévu ces travaux mais nous devons savoir quand débutera le chantier.

■ **Si l'aménagement de la place Mossé ne se fait pas, vous abandonnez ?** Oui. Il faut que la place Mossé devienne un lieu de vie. Telle qu'elle est aujourd'hui, personne n'ira. On a quand même un temps limite. On a déjà pris un an de retard. Si fin juin, nous n'avons pas de réponse, on lâche l'affaire. On ne l'espère pas mais nous voulons avoir la certitude qu'ils commencent les travaux. ■

(*) Le projet prévoit la construction d'une rampe d'accès pour les véhicules pour rejoindre directement le boulevard Pierre-de-Coubertin dans le prolongement du quai des Mariniers et la suppression du rond-point au niveau du pont de Loire. La place serait entièrement réaménagée et piétonnisée.